

COMMUNIQUÉ de PRESSE

#8mars15h40 : l'heure des comptes

#8mars15h40 : des centaines d'actions partout en France

Cette année, à l'occasion de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT et 46 autres organisations rassemblées au sein du collectif #8mars15h40 appellent à la grève et à l'action pour les droits des femmes. Des préavis de grève ont été déposés dans les secteurs qui le nécessitent pour permettre à tout.e.s les salarié.e.s qui le souhaitent de se mettre en grève à 15h40 ou toute la journée. Des centaines d'actions sont annoncées sur les lieux de travail, avec des débrayages à 15h40. De nombreux rassemblements sont également organisés et les salarié.e.s sont appelé.e.s à afficher la couleur en portant du violet. La mobilisation s'annonce très importante dans plusieurs pays du monde et, notamment en Espagne, au Portugal et en Belgique. Les actions sont recensées sur le site 8mars15h40.fr

Egalité F/H le compte n'y est pas

Malgré le satisfecit affiché par le gouvernement et le patronat, le compte n'y est pas. Pourtant, faire enfin de l'égalité une réalité, ce n'est pas compliqué. Dans une déclaration intersyndicale, la CGT, la CFE-CGC, la CFTC, FO, la FSU et Solidaires interpellent gouvernement et patronat sur les mesures à mettre en œuvre et les modifications à apporter à l'index égalité salariale pour qu'il permette effectivement de supprimer les écarts de rémunération.

Les assistantes maternelles : symbole de la dévalorisation des métiers à prédominance féminine

Les « gilets roses », les assistantes maternelles se mobiliseront le 9 mars avec plus de 35 rassemblements dans toute la France. Leur profession symbolise la dévalorisation des métiers à prédominance féminine qui ont pourtant une très forte utilité sociétale. Elles n'ont droit ni au Smic, ni aux 35h et la France ne respecte pas les normes de l'Organisation Internationale du Travail. Elles se mobiliseront ce samedi pour dénoncer la remise en cause par le patronat et le gouvernement de leur droit à cumuler allocation chômage et activité partielle.

Rassemblé.e.s pour les droits des femmes

Cette année, à rebours des mises en opposition mises en scène par le pouvoir, l'ensemble des mobilisations sociales convergeront les 8 et 9 mars pour les droits des femmes. Les jeunes consacrent leur grève du vendredi 8 mars à l'impact du changement climatique sur les femmes. Les femmes gilets jaunes ont fait le choix de dédier leur acte 17 aux droits des femmes. À Paris, une manifestation rassemblant gilets jaunes, gilets roses, syndicalistes et féministes partira à 11h de l'Arc de Triomphe jusqu'au jardin du Luxembourg, rebaptisé pour l'occasion Rosa Luxembourg.

Exemple des actions prévues sur les lieux de travail

- Des débrayages auront lieu sur certains sites des entreprises/administrations suivantes : Alten Sir, OTIS, AXA, LCL, Arc International, la CNAF, CHU du Mans, ONET, RTE, Téléperformance, EDF, SNCF, URSAFF, MBF, Framatome, Bolhoff Otal, St Microelectronics, Renault, etc.
- Les personnels des crèches de Lyon sont appelés à la grève pour obtenir des revalorisations salariales

- Cap Gémini : action coup de poing au siège pour « faire les comptes » sur les écarts de rémunération, débrayages sur plusieurs sites à 15h40
- Des actions seront organisées dans de nombreuses DIRRECTE pour exiger des moyens humains pour garantir l'effectivité de la loi en matière d'égalité pro
- Dans de nombreux EHPAD, des goûters seront organisés à 15h40 avec les résident.e.s

Montreuil, le 7 mars 2019